

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<b>Conseillers en exercice</b>	43
Présents	33
Représentés	9
Absent	1

<b>Votes</b>	
Pour	32
Contre	4
Abstention	6

# Conseil Municipal

## Séance du Mercredi 20 septembre 2023

Le vingt septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 12 septembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

**Etaient présents :**

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, FADLI Hafida (jusqu'au DÉL-23.093 inclus), SAYADI Walid, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GAULIER Danièle, COHEN Rachel, LORES Monique, POUUDY Franklin Lambert, OMRANE Alain, HABI Hacène, BOLLE DALLIAH Kristian, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, DESROCHES Damien, DESPRES Catherine, AOUMMIS Hassan, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien., HUTIN Sébastien, LEMOINE Nathalie, BENKAHLA Malika, CHIRRANE El Arbi (à partir DÉL- 23.093)

**Étaient représenté·e·s :**

Mme DIMNET Jocelyne	mandat à Mme OSTERMEYER Sushma
Mme FADLI Hafida (à compter DÉL- 23.094)	mandat à Mme FONTAINE Sabrina
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme LANTERNIER Lucie	mandat à M. COELHO Vasco
Mme BRULANT Marina	mandat à M. HABI Hacène
M. GARROUT Karim	mandat à M. SAYADI Walid
M. BANCE Stéphane	mandat à M. CHALBI Yacin
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
M. CHIRRANE El Arbi (jusqu'à DÉL- 23.092 inclus)	mandat à M. BOLLE Christian

**Était absent :** M. FONDENEIGE Matthias

**Secrétaire de séance :** Mme SASU Hancès

Certifié exécutoire compte tenu  
de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le

.....  
de la publication le  
.....

**O B J E T**

**Approbation de l'acte de modification à l'état descriptif de division en volumes de l'ensemble immobilier sis 51 avenue Victor Hugo et 1 rue Médéric à Choisy-le-Roi**

Accusé de réception en préfecture  
N° 2023-21097-1  
Date de télétransmission : 27/09/2023  
Date de réception préfecture : 27/09/2023

**Approbation de l'acte de modification à l'état descriptif de division en volumes de l'ensemble immobilier sis 51 avenue Victor Hugo et 1 rue Médéric à Choisy-le-Roi**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société LOGIREP envisage de procéder à la cession aux occupants de 31 logements dépendant d'une résidence dont elle est propriétaire, situé 47 et 47bis avenue Victor Hugo figurant au cadastre sous les sections AM n°127 et 128.

Il est apparu que l'un des bâtiments de la résidence est implanté, pour partie, sur la parcelle cadastrée section AM n° 125, situé au 51 avenue Victor Hugo et 1 rue Médéric, correspondant à l'emprise de la volumétrie créée à l'issue d'un état de division volumétrique en date du 15 février 2001, et dont les seuls propriétaires sont la société LOGIREP et la commune de Choisy-le-Roi.

En vue d'éviter les complications en termes de gestion causée par la superposition de deux régimes juridiques complexes sur cette emprise de bâtiment, il est proposé de sortir la parcelle cadastrée AM n°125 de l'état de descriptif de division en volume, ce qui aura pour conséquence de réduire l'assiette foncière de la volumétrie.

Les deux co-volumiers de cet ensemble sont invités à comparaître à l'acte notarié portant sur la modification de l'état descriptif de division volumétrique initial en vue d'y consentir. Il doit être précisé que cet acte n'impliquera aucune modification des deux volumes détenus par la commune de Choisy-le-Roi, que ce soit en termes d'emprise et de dépenses affectées.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'acte de modification à l'état descriptif de division en volumes et d'autoriser le Monsieur le Maire, en sa qualité de co-volumier, à signer ledit acte.

**LE CONSEIL,**

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,  
Vu l'état de division volumétrique en date du 15 février 2001,  
Vu l'acte modificatif à l'état descriptif de division volumétrique du 15 février 2001,  
Vu les plans dressés par le cabinet ATGT Géomètre-Expert annexés,  
Vu l'avis de la commission Sécurité/Travaux/Voiries/Déplacements/Stationnement/Urbanisme/Logement/Développement durable Nature en ville du 8 septembre 2023 ;

**DÉLIBÈRE**

Article 1<sup>er</sup> – Approuve l'acte modificatif à l'état descriptif de division volumétrique de la volumétrie sise 51 avenue Victor Hugo et 1 rue Médéric à Choisy-le-Roi.

Article 2 – Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié.

Article 3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication. Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré en séance du 20 septembre 2023

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA  
Maire de Choisy-le-Roi



Accusé de réception en préfecture  
094-219400223-20230920-DEL-23-097-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2023  
Date de réception préfecture : 27/09/2023